

Résumé de communication

1 Auteur-e-s de la communication (si plus de 4 auteurs, les ajouter dans le résumé)

Nom	Prénom	No de commande*	
Lehmann	Xavier		<input checked="" type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>

Présentateur.e.s (cochez ici)

* Le numéro de commande correspond au numéro à 10 chiffres sur votre billet électronique

2 Titre de la communication (max. 200 espaces)

Les commerces et services : enjeux de classification pour évaluer la durabilité et planifier les territoires

3 Résumé de la communication (max. 2200 espaces)

Face aux considérations actuelles sur l'environnement, la santé publique et la durabilité des villes, les chercheurs et acteurs de l'aménagement développent des outils pour évaluer les territoires à travers un grand nombre d'indicateurs. Ces outils, par leurs cadres théoriques et méthodologiques, mobilisent différents concepts comme l'accessibilité ou la marchabilité (Pajares et al., 2021). Si ces problématiques ne sont pas nouvelles, elles connaissent aujourd'hui un renouvellement académique et opérationnel à travers des approches comme la "ville du quart d'heure", qui rencontre un certain écho auprès des acteurs politiques. Parmi les principaux indicateurs qui composent ces outils, la dimension spatiale des commerces reste récurrente. Par les déplacements qu'ils génèrent, évaluer la distribution géographique des commerces nous renseigne notamment sur la capacité d'un territoire à favoriser les mobilités actives. La mesure du degré de proximité aux ressources urbaines nécessite donc de sélectionner les types de commerce à analyser et les distances d'accès qui leur seront associés. Néanmoins, la définition de ces typologies n'est pas universelle, elle dépend des choix méthodologiques et des terrains d'application. Afin d'enrichir la base documentaire nécessaire aux acteurs de l'aménagements pour affiner leurs critères de sélection, nous avons mené une étude comparative des typologies de commerces présentes dans la littérature scientifique et dans les documents de planification français. En effet, les règles d'urbanisme commercial développées dans les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) reposent généralement sur une classification hiérarchisée des commerces en fonction de différents attributs comme la fréquence de recours, les aires de chalandise et bien d'autres indicateurs de morphologie urbaine. Ces enjeux typologiques, progressivement renforcés par la législation (FédESCoT, 2019), sont déclinés de différentes manières dans les SCoT et apportent ainsi un autre regard sur les problématiques rencontrées par les chercheurs pour élaborer des règles d'évaluation de l'accessibilité.

Références :

Pajares, E., Büttner, B., Jehle, U., Nichols, A., & Wulfhorst, G. (2021). Accessibility by proximity: Addressing the lack of interactive accessibility instruments for active mobility. *Journal of Transport Geography*, 93, 103080.

<https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2021.103080>

Fédération nationale des SCoT (2019). Les SCoT et l'aménagement commercial de demain. Lestoux & Associés.

Réservé à l'administration

Attestation de présence

SOUMETTRE →